

ADRENARAID 2018 – REGLEMENT

L'Adrénaraid est un raid multisports de pleine nature qui se déroule à La Flèche le 27 Mai 2018.

Le règlement définit les règles de fonctionnement de l'épreuve. Le fait de s'inscrire à l'épreuve entraîne l'acceptation entière et sans restriction du présent règlement. L'Adrénaraid se déroule dans le respect des règles visant à la protection de la nature et de l'environnement. L'Adrénaraid fait partie du Challenge des Raids Multisports 72.

ORGANISATION

- Adrenaline 2FR, 96 chemin de l'Aubépine, 72200 LA FLECHE
- Contact : 06-60-70-07-76 ou adrenaline2fr@live.fr , www.adrenaline2fr.com
- L'association Adrenaline 2FR a souscrit une police d'assurance responsabilité civile organisateur : Crédit Mutuel Enseignant
- Cette police garantit les conséquences pécuniaires des dommages corporels et matériels causés aux tiers du fait du déroulement de l'épreuve.

PARTICIPANTS

- La participation à l'Adrénaraid est possible à partir de 16 ans sur présentation d'une autorisation parentale et d'un brevet de natation de 25m.
- Le montant de l'inscription est fixé à **45€ par équipe pour le raid Découverte** et **65€ par équipe pour le raid Aventure**.
- Le montant de l'inscription ne comprend pas l'assurance Responsabilité Civile individuelle et assurance individuelle accident (en cas de dommage causé à soi-même).
- Chaque concurrent doit veiller à avoir une assurance responsabilité civile.
- Chaque concurrent devra délivrer un certificat médical d'aptitude à ce type de Raid multisports datant de moins d'un an (exemplaire joint avec le bulletin d'inscription).
- En cas de forfait, les droits d'inscription ne seront pas remboursés.
- Les équipes sont composées de 2 participants.

LE MATERIEL

- Toute équipe doit se munir de l'équipement et du matériel nécessaire à la pratique des sports nature en autonomie et orientation à l'exception de celui fourni par l'organisation (canoës, gilets, pagaies et matériel d'escalade : baudriers, casques, cordes, longes, mousquetons).
- VTT et casque obligatoire (+ porte carte) et matériel de réparation.
- La possession d'un téléphone portable chargé par équipe est obligatoire.
- Matériel d'orientation : boussole, crayon, stylo, règle, porte carte plastique.
- Des postes de ravitaillement (solide et liquide) seront installés sur le parcours.

PARCOURS

- Raid Découverte = 35 km, Raid Aventure = 60 km.
- Les équipes progressent sur sentiers, chemins, zones forestières, routes communales, conformément aux indications fournies sur les documents de course (cartes, road-book, carte de CO...)
- Les équipes peuvent aussi emprunter des chemins ou terrains privés mis à leur disposition uniquement le jour de l'épreuve.
- L'équipe organisatrice se réserve le droit de modifier le parcours en cas de force majeure ou de circonstances de course particulières.

SECURITE

- La sécurité active du raid est assurée par l'équipe organisatrice.
- Une équipe de secouristes sera présente au PC course pendant toute la durée du raid.
- Lorsque l'épreuve emprunte des parcours ouverts à la circulation routière, le règlement de la course s'efface devant les obligations du code de la route. Les concurrents se soumettent impérativement au code de la route.
- Le port du casque est obligatoire lors des sections VTT et Run and bike.
- En cas d'accident, un concurrent doit toujours rester avec le blessé en attendant les secours. Le coéquipier est responsable de l'accidenté jusqu'à l'arrivée des secours. Un numéro d'appel d'urgence sera communiqué aux concurrents avant le départ.
- L'organisation se réserve le droit de stopper un concurrent pendant l'épreuve sur avis du responsable de l'épreuve.

CHRONOMETRAGE

- Le chronométrage est effectué au doigt électronique. **Un chèque de caution de 60 € est à remettre lors de l'inscription.**
- Les temps sont chronométrés en heures, minutes, secondes.
- Le temps de l'équipe est le temps du concurrent le plus lent de l'équipe, majoré d'éventuelles pénalités.
- Le classement est établi à l'arrivée de la course en additionnant le temps des différentes épreuves.
- La première équipe sera celle qui aura réalisé le meilleur temps (déduction faite des pénalités).

CLASSEMENTS

- Trois classements sont proposés : scratch, équipes mixtes, équipes féminines.
- Seules les équipes complètes pourront être classées.
- Le classement à l'Adrénaraid attribue des points pour le Challenge des Raids Multisports 72

RECOMPENSES

- Les 3 premières équipes dans chaque catégorie recevront une récompense.
- D'autres récompenses pourraient être remises par tirage au sort.

PENALITES

- Chaque balise manquée entraîne automatiquement une pénalité (valeur communiquée le jour de l'épreuve).
- Les pénalités seront attribuées en minutes ou heures supplémentaires.

CAUSES DE DISQUALIFICATIONS

- Toute situation en désaccord avec le présent règlement et les recommandations du jour de la direction de course.
- Non respect de la feuille de route compétiteur : passage obligatoire, zone interdite, itinéraire obligatoire non respecté.
- En cas de neutralisation sur une section (dépassement du temps de passage à un point de contrôle).
- Attitude incorrecte vis-à-vis des organisateurs, non respect de la population et/ou des sites traversés.

ABANDON

- Les concurrents doivent impérativement contacter les organisateurs en cas d'abandon (numéro fourni sur la plaque de cadre et dans l'enveloppe de départ).

REPAS

- Après la course, un repas (buffet charcuterie + grillé de mogettes) est offert à tous les participants des raids Découverte et Aventure sur présentation du ticket repas.

DROIT A L'IMAGE

- En s'inscrivant à l'Adrénaraid, les participants autorisent l'organisation à exploiter et à publier leur image sur des supports promotionnels (partenaires, vidéos, photos).